

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 41, Numéro 5 > Juin 2014 > www.droitdeparole.org

Marcher pour en finir avec le pétrole

Ils ont marché pendant un mois, de Cacouna à Kanesatake, tout au long du parcours prévu pour le pipeline afin de dénoncer sa construction et celle du port pétrolier de Cacouna. Le 22 mai, ils arrivaient à Québec. Retour sur les revendications de la Marche des peuples pour la Terre Mère. **p.2**



La ballade de la capitale

Le monde de Québec
Veulent se faire siphonner
Y sont prêts à payer
Si c'est pour du hockey

Samamad il l'a dit
Y veulent pas un pays
C'qui veulent c'est d'voir jouer
Une équipe de hockey
Le maire Labeaume l'a dit
Y sont prêts à payer
Le prix qu'ça va coûter

Le monde de Québec
N'entendent pas à rire
Y sont prêts à mourir
Si c'est pour du hockey

À la Radio poubelle
On se pèt' les bretelles
Pincez-vous bien le nez
Quand vous irez voter
N'oubliez pas de faire
Un X pour la magouille
Si vous voulez qu'ça grouille

Le monde de Québec
Sont prêts à s'faire torcher
Y d'viennent riches à craquer
Quand c'est pour du hockey

Labeaume a décidé
Y'en aura pas d'tramway
Le monde de Québec
Y'aime bien trop ça leur char
Pour se parker au bord
De leur amphithéâtre
Y sont prêts à payer
Le prix qu'ça va coûter

Le monde de Québec
Y'aime ça se faire fourrer
Y sont prêts à payer
Si c'est pour du hockey

F.P. Doyle

La pensée du mois

Le multiculturalisme est l'antichambre de la société unidimensionnelle.

M.B.

Sortir du pétrole, c'est possible

Par **Nathalie Côté**

Des dizaines de personnes ont marché chaque jour pendant un mois, en partant de Cacouna pour se rendre à Kanesatake. Du 10 mai au 14 juin, Autochtones, non-autochtones, jeunes et moins jeunes, ont suivi le parcours des quelques 700 km que prendrait le pipeline s'il était construit. Ils dénoncent la construction du pipeline et celle du port pétrolier à Cacouna qui mettront notamment en péril la vie marine.

Chemin faisant, les marcheurs ont rencontré des citoyennes, des fermiers, des résidents, souvent peu au courant du projet, mais avides d'information sur les effets du passage du pipeline Énergie-Est qui n'annonce rien de bon pour la nature et notre qualité de vie.

Le groupe de marcheurs s'est arrêté à Québec le 22 mai dernier. Une centaine de personnes sont allées les rejoindre et ont marché avec eux jusqu'au Parlement. Chants, tambours, fumée de sauge : la résonance de cette marche festive, spirituelle et politique s'est rendue, espérons-le, jusqu'aux oreilles des politiciens.

Le plus gros projet de pipeline au monde

Patrick Bonin, un des porte-paroles de Greenpeace au Québec, dénonce les conservateurs de Harper qui ont sorti le Canada de l'accord de Kyoto et il qualifie l'actuel projet de pipelines (pour transporter le pétrole bitumineux de l'Ouest vers l'Est en traversant le Québec), de plus gros au monde : « Ce projet est un désastre pour l'environnement, pour les changements climatiques. Cela va annuler tous nos efforts (...) Il faut réveiller les politiciens », lance le militant écologiste, comme plusieurs de ses concitoyens qui savent qu'il est urgent d'agir.

Ce projet de pipeline, il est immense en effet. Il traverserait tout le Canada. C'est d'abord l'inversion du pipeline existant, le 9B de la compagnie Enbridge, qui va de

l'Ouest canadien jusqu'à Montréal. Ensuite, cette première partie sera connectée avec la construction d'un nouveau pipeline par la compagnie TransCanada, qui longerait le Saint-Laurent, de Montréal jusqu'à Cacouna, où un port pétrolier serait construit pour exporter le pétrole des sables bitumineux et des gaz de schiste, ailleurs, partout dans le monde. Ensuite, de Cacouna, le pipeline pourrait poursuivre son chemin terrestre jusqu'à St-John au Nouveau-Brunswick.

Coule pas chez nous

Les citoyens réunis devant le parlement avec la coalition *Coule pas chez nous* ne veulent pas de ce pipeline qui apportera très peu d'emplois et mettra en péril la nature, la qualité de l'eau, voire les industries touristiques et celle de la pêche. Jusqu'à Tadoussac, la population s'indigne : « Quand la population se met ensemble, elle peut contrer des projets », rappelle un des porte-paroles de *Coule pas chez nous*, Jacques Tétrault. On se souvient de la résistance citoyenne de 2011 au développement des gaz de schiste que voulaient faire les pétrolières dans la vallée du St-Laurent. On se souvient aussi que c'est grâce à la résistance citoyenne que le gouvernement a adopté un moratoire.

C'est devant le Parlement de Québec que les militants de Nature-Québec ont annoncé qu'ils avaient gagné l'injonction pour la suspension des travaux à Cacouna. Première victoire pour les écologistes, « mais la bataille n'est pas encore gagnée », selon Nature-Québec. Les militants écologistes ne sont pas naïfs, comme le dit Jacques Tétrault : « Il faut que l'on soit solidaire pour arriver à bloquer ce projet. On lutte contre des gens qui sont extrêmement puissants. Nos gouvernements se font embarquer dans ça ! Tout le long de notre marche, on va contrer la désinformation. Les comités contre le gaz de schiste, dans la vallée du Saint-Laurent, vont nous accueillir. » C'est probablement ces rencontres de village en village qui auront le plus d'impact pour mobiliser la population, pour dire non à

l'industrie pétrolière, et oser imaginer un Québec à l'avant-garde des énergies vertes et non polluantes.

Le 8^e feu est allumé

« Le peuple doit prendre le contrôle de la démocratie. Le 8e feu est allumé », disait un militant autochtone en arrivant à Québec. Le 8^e feu c'est, chez les peuples Autochtones, un moment de changements. Changer notre façon de voir de monde, changer notre rapport à la nature et aux ressources naturelles. Dans la situation actuelle, il s'agit aussi de changer nos façons de nous déplacer ; changer notre quotidien pour développer une société moins dépendante au pétrole. Comme le dit le sociologue de l'université Laval, Gilles Gagné, dans le film *Anticosti : la chasse au pétrole extrême* : devant chacun de nos choix individuels et collectifs, on doit se demander s'ils nous rapprochent ou nous éloignent du pétrole.

Sortir du pétrole, c'est choisir de ne pas développer le pétrole et le gaz de schiste, tant dans la vallée du St-Laurent qu'à Anticosti, et c'est ne pas transporter celui des sables bitumineux. C'est aussi sortir du tout-à-l'auto, c'est-à-dire développer le transport collectif et le transport actif, faciliter les déplacements en ville, à vélo, à pied, et aussi acheter local.

C'est moins de pollution et des villes plus attrayantes. Mais les politiciens persistent à défendre un modèle économique voué à disparaître. La preuve en est le récent budget libéral qui coupe dans le ministère de l'Environnement et du Développement durable et qui annonce des investissements dans les hydrocarbures. Dans une sorte de déni, en voulant, coûte que coûte, poursuivre le développement effréné des ressources naturelles, dans un déni de la crise environnementale et des changements climatiques. D'ailleurs, ne voyez-vous pas comme ils sont pressés de tout exploiter ? Le prochain mouvement de résistance pourrait bien d'être celui des écologistes et des citoyens à la défense de la nature et de la qualité de la vie.



Devant le Parlement : une étape importante de la Marche des peuples pour la Terre Mère, le 22 mai dernier.

PHOTO RÉAL MICHAUD

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

www.droitdeparole.org
Retrouvez *Droit de parole*
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun

groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747
Tirage : 15 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs

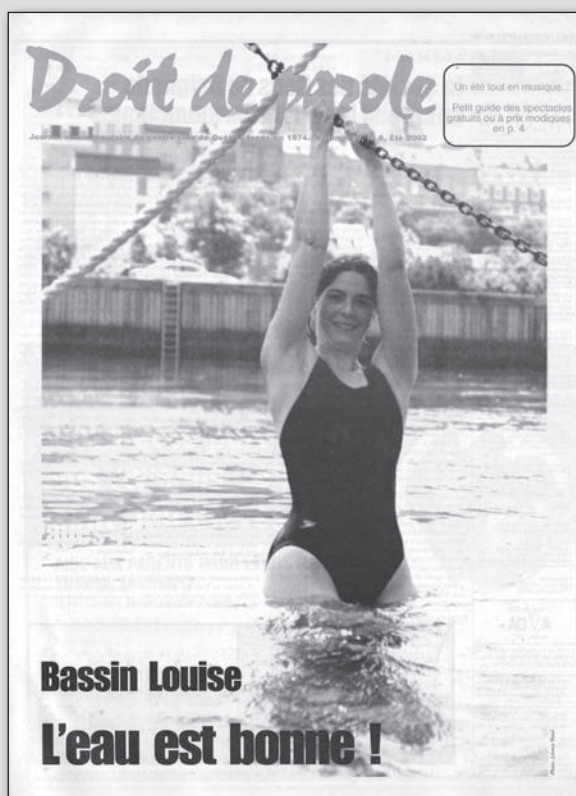
Équipe du journal : Simon M. Leclerc, Francine Bordeleau, Marc Boutin, Pierre Mouterde, Les Amis de la Terre de Québec, Gilles Simard, Lynda Forgues, Camille Boutin
Coordination : Nathalie Côté
Coopération spéciale : Michaël Lachance, Michaël Lessard, Renaud Pilote,

François-Provençal Doyle, Sandrine Louchart
Photos : Pierre Mouterde, Réal Michaud
Illustrations : Malcolm Reid, Marc Boutin
Révision : Lynda Forgues
Design : Martin Charest
Webmestre : La collective Nalyn, François Couillard

Imprimeur : Les travailleuses et les travailleurs syndiqués de Payette et Simms inc.

Tirage
certifié
AMECQ

La une souvenir



La *Société des gens de baignade* revendique depuis des décennies, le droit d'accès public aux berges des cours d'eau au Québec. Pendant plusieurs années, ses membres de Québec ont organisé des baignades annuelles au bassin Louise. En 2001, *Droit de parole* en faisait la une de son numéro de l'été.

Le maire Labeaume, avec son attitude de banlieusard, a rejeté du revers de la main cette idée en 2013, prétextant que le bassin est pollué par les embarcations.

Avec les étés de plus en plus chauds, les urbains cherchent des lieux pour se rafraîchir. Il faut plus que jamais des accès naturels et publics au fleuve, comme il y en avait partout dans les années 60. Le futur développement de la promenade Champlain pourrait se faire dans cette perspective!

Hydrocarbures non conventionnels : que d'incohérences

Par Sandrine Louchart (Les AmiEs de la Terre)

Présentement se déroule le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) sur les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses terres du Saint-Laurent. Les AmiEs de la Terre de Québec y participent, et tiennent à souligner que plusieurs incohérences ont cours dans ce dossier.

Tout d'abord, au niveau législatif, aucun cadre juridique spécifique à cette filière énergétique n'est en place. Il s'agit d'un encadrement minimal qui s'applique et qui tend à « s'adapter » à l'industrie. L'exploration des gaz de schiste dépend de lois minières et environnementales qui offrent un piètre encadrement, et malgré une récente réforme de la Loi sur les Mines, on est bien loin des standards environnementaux les plus rigoureux qui soient.

L'application de la Loi sur les mines est totalement inadéquate pour les hydrocarbures non conventionnels. Le gouvernement du Québec a adopté la Loi sur le développement durable qui reconnaît spécifiquement le principe de précaution et le principe de subsidiarité, pourtant ces principes sont absents de l'encadrement législatif des gaz de schiste. Aussi, la Loi sur les mines n'a pas été mise à jour pour intégrer les nouveaux principes juridiques introduits par la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection.

En fait sur la question des hydrocarbures non conventionnels, le Québec vise à gérer les risques plutôt que d'appliquer véritablement le principe de précaution. La gestion de risque tend à subordonner le bien commun à l'économie, alors que le principe de précaution consiste, en cas de doute, d'absence de certitude ou de consensus scientifique, à s'abstenir, malgré des avantages économiques. Dans une vision de développement viable qui reconnaît explicitement le principe de précaution comme étant primordial dans la protection de l'environnement, à quand l'application véritable de ce principe?

La Commission de protection du territoire agricole et les gaz de schiste

Il y a pour nous une profonde incohérence et une confusion dans le rôle que joue la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) dans le dossier des gaz de schiste. Comment un organisme voué à la protection du territoire agricole et de ses activités peut-il pleinement exercer sa mission lorsqu'il délivre en même

temps les autorisations relatives au gaz de schiste?

La toute récente évaluation environnementale stratégique (ÉES) sur le gaz de schiste nous apprend que la CPTAQ « fait rarement une distinction entre le gaz de schiste et le gaz naturel conventionnel ». De plus, « très peu de commissaires de la CPTAQ semblent disposer d'une expérience et d'une formation professionnelle adaptées aux mandats liés au gaz de schiste ». Le rapport nous indique aussi qu'entre 2002 et 2013, neuf compagnies ont déposé un total de 58 demandes de forage de puits ou de maintien de puits auprès de la CPTAQ, qui en a autorisé 57.

Pour si peu de retombées économiques...

Les retombées économiques prometteuses si souvent mises de l'avant par l'industrie ne sont pas au rendez-vous. C'est ce que démontre l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) qui a produit le 9 janvier 2014 un document intitulé « Gaz de schiste : d'autres alternatives de développement économique peuvent être envisagées ». En voici un extrait : « Concernant l'apport d'emplois, si l'on se fie à l'expérience des États-Unis, la réalité de l'industrie du gaz de schiste est beaucoup plus décevante que celle prétendue par les industries. En effet, un rapport publié récemment par le Multi-State Shale Research Collaborative (regroupement d'organisations indépendantes de recherche comprenant un comité d'experts universitaires) montre que dans les bassins de Marcellus et Utica (nord des États-Unis), qui contiendraient l'une des plus importantes quantités de gaz de schiste au monde, seulement 3,7 emplois par puits ont été créés en moyenne entre 2005 et 2012, soit presque dix fois moins que prédit par les études financées par l'industrie. Quant aux revenus économiques, ils ont aussi été largement exagérés par les rapports publiés. [...] Il semble que le développement des énergies renouvelables générerait plus d'emplois que l'industrie des énergies fossiles, selon un rapport publié en 2009 par l'Institut de recherche en économie politique de l'Université du Massachusetts à Amherst. »

Des pays comme la France et la Suisse ont dit « NON aux gaz de schiste », car ils estiment que cette méthode comporte des risques trop élevés pour l'homme et pour l'environnement. Au Québec, ce qu'il nous manque présentement c'est une vision soutenable à long terme de notre développement économique, mais aussi et surtout une perception globale de l'ensemble de nos impacts environnementaux cumulés.

Un budget d'austérité qui cache son nom

Par Pierre Mouterde

C'est au Centre de foire de Québec, le mercredi 4 juin, juste avant l'annonce du budget du nouveau ministre des finances Carlos Leitao : ils sont tous là, experts cravatés du ministère des Finances, journalistes, représentants des milieux sociaux et syndicaux; 200 à 300 personnes environ, avec armes et bagages, portables, caméras, enregistreuses, studios de campagne, à l'exception cependant des téléphones cellulaires qu'on leur a confisqués à l'entrée, huis clos oblige.

Fabrication du consensus médiatique

En fait, c'est là entre 9 heures et 16 heures, qu'est en train de se fabriquer le consensus politico-médiatique à partir duquel sera interprété le premier budget du gouvernement Couillard. Le tout au travers d'un fragile équilibre à trouver entre journalistes seniors, membres du gouvernement et représentants de l'opposition, tant sociale que politique. Et ils sont tous un peu sur les dents, à faire du P.R., ou à consulter leurs documents, à

peaufiner leurs questions, à penser à leurs papiers du jour ou à leurs communiqués. Avec des centaines de pages à consulter, des colonnes de chiffres à vérifier. Une vraie ruche...

Un piège pour les oppositions

Un peu avant, à la pause repas, c'est au tour de quelques représentants du milieu communautaire de se retrouver (Frapru, Mepac, Coalition pour la justice sociale, Collectif pour un Québec sans pauvreté, etc.), pour faire le point, réfléchir à la façon d'avoir du poids dans tout cela, à la teneur des communiqués qu'il faudra publier. Et ce n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît. Car tel que présenté, le budget est une vraie savonnette, plus encore une sorte de miroir aux alouettes, en tous points trompeur. Comme dit l'un d'eux : « ils proposent même un débat sur la fiscalité, débat que nous demandons depuis si longtemps » et puis un autre rajoute : « ils envisagent la possibilité d'aider les personnes vulnérables à payer leur tarif d'électricité déjà haussé par le Parti québécois ». En termes de logement social, ra-

joute un troisième, c'est quasiment le statu quo. Et pourtant tout le monde voit bien, comment ce budget est une vraie machine de guerre contre les plus démunis et les salariés de la fonction publique.

À midi tapant, c'est le ministre Leitao qui brise la glace : « C'est un budget sérieux (...) car la situation est sérieuse ». Mais c'est son compère du Conseil du trésor, Martin Coiteux, l'idéologue néolibéral qui laisse voir la portée réelle de l'opération en cours : « il y a déficit structurel, (...) Les dépenses augmentent plus vite que les revenus. Cette situation ne peut perdurer. (...) le moment est venu de prendre des décisions difficiles ». Suivent 45 minutes de questions où quelques journalistes de renom montent au créneau pour pointer le doigt là où, à l'évidence, le bât blesse : la baisse des investissements publics promis pour relancer l'économie; le contrôle draconien du niveau des effectifs de la fonction publique, l'augmentation en douce de certaines taxes.

Puis, c'est au tour des représentants de l'opposition de donner leur verdict devant une assistance de plus en plus distraite :

alors que le PQ insiste sur « les promesses brisées » et que la CAQ se félicite que le gouvernement l'ait « copiée », seul Québec solidaire cherche à s'en prendre à l'ensemble de la démarche : « c'est le budget de l'austérité permanente » et « seule l'économie privée » est prise en compte comme « génératrice d'emplois ». Mais il n'y a déjà plus personne qui écoute...

C'est là le drame : le budget a été présenté de telle manière qu'il ne heurte pas de plein fouet l'*establishment* médiatico-politique, en s'arrangeant pour que jamais ne soit discutée la soi-disant nécessité d'un déficit zéro en 3 ans. Une fois acceptée cette prémisse, à la manière d'une véritable camisole de force qu'on vous a imposée, tout le reste ne peut que suivre. Et si, à l'évidence, il y avait beaucoup de sceptiques parmi les journalistes, ce n'était pas pour dénoncer la démarche entreprise, mais plutôt pour douter de son efficacité. De quoi mesurer à quel point les groupes populaires et communautaires ont tout un chemin à parcourir avant de pouvoir véritablement se faire entendre.

Le point avec Véronique Lalande

Activités portuaires : le danger est toujours là

On s'était entendu pour se retrouver à midi dans un petit resto de la rue Saint Jean, histoire de faire le point en ce printemps tardif sur les affaires de poussières de fer et de nickel dont elle avait révélé il y a de cela plus d'un an et demi (le 26 octobre 2012), l'existence si néfaste pour la santé de la population de la ville. Et l'on n'a pas eu besoin de grande introduction pour entrer dans le vif du sujet : la veille au soir, le lundi 26 mai 2014, suite à la présence de violents vents venant du fleuve, plusieurs citoyens avertissaient Vigilance Port de Québec, de la présence très visible d'un important nuage de poussières au dessus de Limoilou. Ma première question était donc toute trouvée :

Par **Pierre Mouterde**

Q- Il y a donc encore et toujours des épisodes de contamination provenant des activités portuaires ?

R- « C'est constant, c'est tous les jours, si tu voyais la quantité de poussière ce printemps, les bancs de neige qui ont été roses jusqu'en mai. Ça suffit de parler... d'épisodes, il s'agit d'une problématique en continu qui oui, suite à toutes sortes de facteurs, est plus visible à certains moments, mais ça n'enlève pas le fait qu'elle est à l'image des activités du port : 365 jours par année, 24 heures par jour.

Et quand on entend les porte-paroles d'Arrimage Québec, affirmer que c'est un phénomène tout à fait nouveau, (il y a de quoi s'interroger ndlr). En fait, ils maintiennent ce genre d'activités sur une péninsule en plein milieu du fleuve avec le vent qui est là. C'est comme une constante avec laquelle il doivent apprendre à négocier. S'ils ne sont pas capables de gérer leur *business* sans envoyer de la poussière parce que c'est difficile de contrôler le vent, c'est justement ce qu'on leur dit : vous ne pouvez pas continuer à maintenir ces activités à ciel ouvert dans le centre ville, parce que

le vent, lui, sera toujours là.

Et puis, qu'est-ce c'est que ce vent incroyablement intelligent qui fait toujours preuve d'un discernement fascinant, parce qu'à chaque fois il soulève les trucs les moins dangereux comme le sable, la gravelle, et laisse de côté les immenses piles de matières ferreuses, de charbon un vent assez fort pour soulever un nuage à plusieurs kilomètres à la ronde ? Ça suffit de prendre les gens pour des limaces !

Ce qui vient prouver que les moyens périphériques utilisés sont totalement inefficaces. Où sont ces supposés capteurs, ces supposées lignes de garde ? Si personne n'avait été visuellement capable de rapporter l'incident, ça serait passer inaperçu.

On comprend pourquoi des canons à eau pour rabattre les poussières au sol, avec l'ampleur et la nature de leurs activités, c'est ridicule, c'est un moyen complètement inefficace. Qu'on maintienne des activités de cette ampleur, de cette nature, là au centre ville de Québec, c'est un choix. Mais pour l'instant il y a vraiment une confrontation des usages, une incompatibilité des usages, et si on veut les rendre compatibles, eh bien il faut que tout ça soit fait à couvert avec un système de transbordement à couvert ! C'est

pas compliqué ».

Q- Mais les poussières ce n'est pas le seul problème, il y aussi eu la construction de silos pour granules de bois au bord du boulevard Champlain ?

R- « Oui et j'ai hâte au moment où ces silos vont être mis en opération. Pour qu'on arrête de parler que c'est beau, ou pas beau. Car ce n'est pas juste une question d'aspect visuel. Les gens qui vivent dans les beaux jardins de Méridi, ils vont voir ce que ça veut dire de vivre à côté d'une gare de triage. Car il va y avoir des impacts réels générés par ces opérations : du bruit et de la poussière. Il y aura une gare de triage qu'il faudra construire, parce que les granules seront amenées par train de l'Ontario, stockées dans les silos puis envoyées par bateau en Angleterre. Et les gens ils vont voir pour de vrai, quand par exemple de 4 à 6 heures tu ne peux pas dormir parce que les trains sont en opération ou parce que le train a été retardé et que le déchargement se fait quand même entre 2 heures et 4 heures du matin.

Mais ça, c'est sans parler des risques. Car les granules de bois qui seront stoc-

kées dans ces grands dômes en béton sont des matières organiques qui continuent à se décomposer, se dégrader, et donc à produire des gaz. On a beau essayer de traiter tout ça, il y a accumulation de gaz qui, parce qu'on se trouve dans un espace confiné, peuvent être dangereux, ça peut s'enflammer ou exploser. Et comme c'est un nouveau produit, une nouvelle manière de manutentionner, que c'est dans les premières fois, que c'est aussi gros en termes de quantité, tous ces risques, on n'a pas pu les documenter. Et tout cela, même si le projet était dans les mains de quelqu'un de confiance qui aurait fait la preuve de sa diligence et de sa capacité d'opérer de manière rigoureuse, ça constituerait déjà un risque. Alors, ces équipements dans les mains d'une entreprise comme Arrimages qui au quotidien a fait la preuve qu'elle n'est pas capable de gérer ses affaires de manière rigoureuse, ça me fait très peur. »

Q- Mais y-a-t-il quelque chose qu'on peut faire ?

R- « J'ai invité personnellement Mario Girard (directeur du Port de Québec) et Éric Dupont à venir prendre du thé sur ma galerie : qu'ils se rendent compte « de visu » de la poussière qu'il y a. Mais au-delà, mettons qu'il y ait juste 10 000 personnes (sur les 100 000 qui vivent à Limoilou) qui chaque matin envoient au maire, au ministre, etc. un courriel, qui dit « je n'accepte plus ça, en tant que résident de cette ville, j'exige qu'on respecte mon droit de vivre dans une environnement sain (un droit protégé par nos chartes), et en tant que personne ayant autorité sur un territoire, je vous ordonne de vous acquitter de vos devoirs quant à l'environnement ». Eh bien si tous les matins, il y en avait 10 000 qui le faisaient, je te jure que d'ici un mois ce serait réglé ! Ces personnes de pouvoir sont clairement en contravention avec la loi, et les autorités ça haït ça, d'être sous les feux de la rampe, d'être harcelées. Il faut arrêter de penser qu'il n'y a rien à faire ».

Alors à quand donc, une grande campagne organisée par les groupes communautaires de la région de Québec, pour rappeler aux autorités de la Ville, de la santé et de l'environnement leurs indéniables responsabilités en la matière ?



Port de Québec, à l'embouchure de la rivière Saint-Charles.

PHOTO PIERRE MOUTERDE

La Ville de Québec abat trop d'arbres

Par **Nathalie Côté**

Le groupe *Québec Arbres* faisait une conférence de presse le 27 mai dernier pour demander à la Ville de Québec d'adopter une *Politique de l'arbre*. Pour Joanne Elsener, « la ville a un devoir moral de protéger la santé des citoyens. Une politique de l'arbre, c'est une politique de vision pour la forêt urbaine ». On sait que les arbres filtrent la pollution, le

nickel même, et diminuent les îlots de chaleur en zone urbaine. Si la Ville de Québec travaille actuellement à verdir un peu plus la Basse-Ville, qui en a un urgent besoin, *Québec Arbres* dénonce les abattages d'arbres dans Ste-Foy, Sillery et Cap-Rouge. « Il y a beaucoup d'arbres abattus sans bonne raison », selon la porte-parole. Le plus souvent ce sont des promoteurs immobiliers qui font fi de la présence des arbres, les coupent ou les

laissent dépérir.

D'ailleurs cette question a été abordée par l'opposition, au conseil de Ville du 22 avril dernier. Mais le maire s'est moqué du jour de la Terre en disant que, lui, il agissait, en plantant des arbres. Mais l'équipe Labeaume donne toujours le même exemple, si louable soit-il, la rue Anna que la ville va verdir d'ici 2015. Mais on a besoin de bien plus que ça.

« Cela fait plus de sept ans que les ci-

toyens demandent une politique semblable à celle de la Ville de Montréal, mais il ne se passe rien » constate Johane Elsener. Selon les études, à Montréal, il y a 18 arbres par 1 000 habitants; à New York, il y en a 12; à Québec, il y a seulement 4,8 arbres par habitant. « Il faut absolument changer ce qui se passe en ce moment », comme le disent Johanne Elsener et les citoyennes et les citoyens impliqués dans *Québec Arbres*.

Ce qu'il nous faut pour le siècle N°21

Quelle gauche pour ce siècle?

Par Malcolm Reid

À Winnipeg, 1925 ou autour : Madge Clare se marie. Son choix va vers Joe Rochon, un Franco-Manitobain, et par amour lui, Madge Clare se convertit au catholicisme. Madge et Joe déménagent aux États-Unis. C'est bientôt la Grande Dépression; ils trouvent une maisonnette sur la plage, à Venise, en Californie. C'est là que nous leur rendons visite en 1950, Charlotte, Ian et moi, Malcom. Charlotte c'est ma mère, elle est la petite sœur de Madge et elle est en train d'explorer le continent avec les deux garçons, pendant que mon père étudie.

Qu'est-ce qui m'impressionne le plus, là-bas? Eh bien, les puits de pétrole qui pompent jour et nuit dans l'arrière-cour d'un peu tout le monde! Et ces monstres sont importants dans la vie de mon oncle et de ma tante. Joe est travailleur du pétrole.

J'ai pensé à Madge et Joe en m'asseyant pour écrire cet article. Le pétrole les a fait survivre à la crise ; et Joe était fier de ce métier de pointe qu'il faisait. Qu'est-ce qui serait arrivé s'ils avaient vécu jusqu'au moment où on a commencé à dire que l'automobile a pollué Los Angeles et abîmé la couche d'ozone? Ils auraient été déchirés. Coïncés entre l'argument plein-emploi et industrie-du-pétrole... et celui de la conservation-de-la-nature. Coïncés comme nous le sommes tous, en l'an 2014.

Mille-neuf-cent-quatorze a vu le début du «vrai vingtième siècle»: une guerre totalement mécanisée a saisi l'Europe, et cette guerre a fini par être mondiale. Une épidémie de grippe meurtrière a suivi la guerre. Et une deuxième guerre a suivi, plus mondiale encore, nucléaire pris fin. La guerre

s'est mécanisée, toute la société s'est mécanisée. Nous contemplons maintenant une nouvelle «technologisation» de la société. En réseau international, des communications extraordinaires. Mais aussi – tensions, injustices. Et une dégradation de la nature, de notre milieu de vie, une dégradation qu'il nous faut renverser.

Dans un article précédent, j'ai raconté comment le célèbre leader socialiste de France, Jean Jaurès, a été assassiné en 1914 pour avoir dit NON à la guerre qui s'approchait. Son socialisme tenait en équilibre plusieurs grands thèmes. Il était parfois déchiré comme Madge et Joe l'auraient été aujourd'hui. Ses thèmes ne s'accordaient pas toujours spontanément.

Il fallait qu'il les relie. Il tenait à la prise de pouvoir par les travailleurs; il tenait également au respect des droits de la personne, à la diversité d'opinions dans la société. Il croyait à l'industrialisation. Mais il jardinait dans sa cour, dans la région de Carmaux, dans le sud de la France. Il s'entretenait constamment avec les gens des usines, il savait comment leur corps étaient usés par le travail, leurs poumons atteints. Mais il frayait aussi avec les intellos, à Paris. Il plaïdait pour la paix. Il voyait que même un pays, un système social, peut vouloir une armée. Il mettait l'accent tantôt ici, tantôt là. Ses thèmes finissaient par s'harmoniser.

En 2014, qu'avons-nous?

Nous avons, pour commencer, un grand besoin d'emplois et de services pour aider les gens à survivre – et en même temps, nous avons un grand besoin d'un réveil écologique, pour que la planète ne de-



Jaurès fait la synthèse de ses idées.

vienne pas invivable.

Nous avons, au Québec, le sens d'un projet social québécois à compléter, probablement par l'indépendance – et en même temps nous avons des voisinages qui ne vont pas changer.

(Le Canada anglais, qui a un virage à gauche à faire. Les États-Unis, qui ont à réduire leur impérialisme, à dompter leur racisme et leur amour des guns... l'Amérique latine, qui est un peu loin. Et la lointaine France, qui est notre voisine-en-culture. Haïti et l'Algérie sont cela, aussi.)

Il y a d'autres réconciliations malaisées. Rapide changement versus respect des droits des citoyens. Solidarité avec les Premières Nations versus respect de la majorité banlieusarde. Respect des auto-

mobiles versus réduction de la place de l'auto. Accueil aux immigrants versus méfiance envers l'Islam intégriste. Traditions folk québécoises versus cosmopolitisme du monde actuel et futur.

À travers tout ça, je pense que le mot socialisme va graduellement céder la place au mot écologie.

Dans ce nouveau siècle, il va falloir équilibrer nos luttes mieux que dans le siècle dernier.

L'équilibre!

Avons-nous un Jean Jaurès près de nous, un génie de l'équilibre? Ah! Je pourrais proposer douze ou treize noms.

Mais je n'en propose aucun. Le job est pour nous tous.

Poésie anacréontique¹ de Mathieu Latulippe

Par Michaël Lachance

En attendant les pompiers de Mathieu Latulippe, paru récemment chez Moul't Éditions, dans la collection Critures, sous la direction littéraire du célèbre éditeur de Québec, Christian Girard, dont ses miscellanées inquiétantes, le titré Scapitude et autres poèmes erratiques, paru en 2011 et l'excellent recueil bourgeois aux effluves subarctiques, Poèmes pour Pierrette, d'Alain Larose, paru en 2012, ont propulsé, grâce aux succès d'estime auprès d'un illuminé critique littéraire de Québec, la collection au faite du genre poétique.

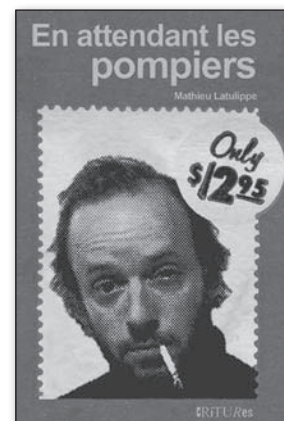
Ce dernier effort de CRitures n'est pas sans rappeler, entre autres par les dimensions et les couleurs du livre, les précédents ouvrages de la collection. En effet, on s'arrache les livres chez *Pantoute* à Québec, autant sur la rue St-Joseph que sur la rue St-Jean. Les quelques 300 copies de chaque publication disparaissant à la vitesse d'une Comète 1972, moteur 440 américain, six-packs (i.e., trois carburateurs double corps (barils), hémi 6.1 litres de 550 forces sur un «dragways» d'un ¼ de mille de Saint-Eustache. D'ailleurs,

l'éditeur souligne sur le 4^e de couverture: «a great opportunity to increase the value of your present collection or to start a new one». Par conséquent, sachez, fidèle lecteur, que l'achat d'un livre de cette collection, c'est comme un «REER» avec un rendement sur l'acide. C'est hallucinant!, dit l'éditeur habituellement désabusé.

Mathieu Latulippe, natif de Québec, est connu comme un artiste touche-à-tout: objets, installations, maquettes, photos, interventions et vidéos. Pour cette proposition enflammée, il emprunte la forme brève, une forme que l'on connaît au Québec grâce, notamment, aux poèmes de Patrice Desbiens; poète respecté, s'il en est un, et qui embrasse à merveille la twittérature, avant même l'invention de la patate douce. Ce florilège anti-esthétique, cette poésie du désenchantement et objectivement stoïque, s'inscrit, comme nous dit l'éditeur – dans un échange épistolaire qui devrait être publié sous peu chez Gallimard: «à mon avis, sa démarche artistique s'inscrit très bien dans ce détournement de l'intention poétique au profit de la déception. Et la forme brève sied à merveille, encore à

mon avis, à ce genre de discours». Parlant de brève, ce morceau d'anthologie du recueil, Un médium/très moyen/me prédit/un avenir/très prochain, illustre à merveille le type de poésie à laquelle le lecteur passionné doit s'attendre. Car si Marcel Proust et James Joyces ont pondu des efforts qui rivalisent avec Victor Lévy-Beaulieu pour la dimension des volumes, le critique souligne que Mathieu Latulippe met les mêmes efforts qu'un Nougé, Scutenaire, Peuchmaurd, Sternberg et j'en passe des Bashô et des Chazal! De même, l'artiste, bachelier de l'UDM et maître de Condordia en arts visuels, accouche d'une poésie pleine de tendresses, d'amours et de fatums, comme en fait foi ce poème proluxe: Non/je ne/suis pas/négatif. Loin des montées de lait de Denise Bombardier ou de l'humour salace d'Annie Brocoli, le poète nous entraîne dans un univers où il ne se passe rien du tout.

1- Les poètes anacréontiques cultivent notamment, dans des formes brèves, un érotisme maniéré et une mythologie gracieuse; leur lyrisme amoureux est plus artiste que profondément vécu.



Farniente

Il y a une certaine poésie dans le fait d'aligner verticalement des mots jolis

Pour la Ville, le jugement n'est qu'une opinion

Par Michaël Lessard

Dans la lignée des Indignés en Espagne et d'Occupy Wall Street, *Occupons Québec* a tenu sa propre manifestation sous forme d'un campement sur la Place de l'Université-du-Québec du 22 octobre au 22 novembre 2011. Après un mois, la Ville a demandé à la police de démanteler le campement.

M. André Bérubé, un des activistes ayant participé à *Occupons Québec*, a poursuivi la Ville à la Cour des petites créances, en affirmant qu'elle avait violé ses droits et libertés sans raison valable et usé d'une approche harcelante et dommageable envers *Occupons Québec*.

Jugement du tribunal

Le juge a entendu les témoins invités par le citoyen et par la Ville.

Les tentes d'*Occupons Québec* faisaient partie d'une manifestation dans le contexte d'un mouvement international. Ce mode d'expression est protégé par les Chartes, mais non sans limites. Pour assurer un équilibre entre la liberté d'expression et la fonction de l'espace public, le juge affirme qu'une manifestation ne doit pas devenir une «résidence permanente».

Aucun règlement de la Ville ne justifiait l'enlèvement des tentes et autres objets utilisés dans le cadre d'une manifestation. «Les manifestants ont respecté rapidement les demandes de Québec [...] pour laisser un passage libre aux citoyens

sur la place publique [...]».

Personne n'a déposé de plainte formelle concernant le campement et la police n'a pas émis de constats d'infraction. Les services de la Ville ont confisqué, avant le démantèlement, des pancartes affichant des messages citoyens, des crayons, etc. Le juge affirme que les tentes et autres objets utilisés pour une manifestation ne peuvent être soumis au *Règlement sur les nuisances*.

Le procès a démontré que les manifestants n'ont jamais mis en danger la santé ou la sécurité.

Malgré l'interdiction à Québec de dormir dans les parcs, le tribunal conclut que la Ville devait tolérer le campement tant que ce dernier ne nuisait pas à la

vocation de la place publique. Or, «aucun texte juridique n'attribue une vocation particulière» à la Place-de-l'Université.

L'administration de la Ville s'est fait «justice elle-même» en ordonnant le démantèlement et la confiscation des objets sans appliquer un processus légal ni négocier une solution. «Le Tribunal considère que [la Ville de] Québec commet une faute en se faisant justice elle-même et commet une atteinte à la libre expression de façon unilatérale sans chercher à obtenir un arrêt volontaire de la manifestation et surtout sans obtenir une ordonnance d'une cour de justice [...]. Plusieurs villes canadiennes ont pourtant pris cette voie pour la résolution du conflit.»

Le juge conclut qu'il y a un dommage moral du fait que le droit de manifester a été brimé alors que rien n'a mis en péril la tranquillité, la sécurité ou la salubrité des lieux et qu'aucune urgence ne le justifiait. Les employés de la Ville ont témoigné des déclarations du maire Labeaume affirmant que la manifestation avait assez duré, une opinion que le juge n'a pas considérée être un motif légitime pour y mettre fin. L'indemnité accordée est de 3100\$ pour dommages moraux.

Les réponses de la Ville sur le vif

Le Conseil municipal a accepté le dépôt du jugement remis par un participant d'*Occupons Québec*. Des citoyens et citoyennes ont demandé au maire ce qu'il pensait du jugement et ont demandé des excuses. M. Labeaume a d'abord refusé de répondre, mais il s'est ensuite exprimé: «Concernant l'opinion d'un juge... nous ne partageons pas son opinion. On ne demande pas à tout le monde d'être d'accord, mais nous croyons avoir été très patients et que le droit de manifester a été respecté à Québec.»

En guise de réponse au sujet des nouveaux articles adoptés après *Occupons Québec*, la conseillère Chantal Gilbert (St-Roch-St-Sauveur) a déclaré: «les parcs n'appartiennent pas à un groupe [...] mais à tout le monde». «Je ne crois pas que les gens doivent pouvoir faire des campements dans n'importe lequel parc ni que les citoyens approuvent.»

De nouvelles restrictions critiquées

En juin 2012, six mois après *Occupons Québec*, l'administration Labeaume a adopté une série de nouvelles restrictions sur l'utilisation de tout espace public, dont l'interdiction d'être dans un parc après 23h, d'être un «attroupement» après 23h, de placer un appareil ou une structure sans permission, etc. (Règlement modifiant le Règlement sur la paix et le bon ordre... RVQ.1959). Ces dernières sont critiquées, voire dénoncées, par plusieurs organismes en défense de droits à Québec, en particulier par crainte que des amendes supplémentaires soient émises aux personnes marginalisées ou itinérantes.

La primauté du droit

L'administration Labeaume a exprimé un désaccord avec ce jugement, or ce dernier n'empêche pas les villes d'imposer des limites aux libertés civiles. Il rappelle cependant qu'il faut que des circonstances le justifient et il faut parfois un mandat judiciaire.

Une société démocratique se doit d'appliquer la primauté du droit. À moins qu'une cour supérieure le contredise, ce jugement dicte le fonctionnement légal que la Ville doit appliquer. Les règlements municipaux peuvent changer, mais il demeure que les Chartes du Québec et du Canada accordent des droits supérieurs, mais non sans limites, aux manifestations non violentes.

Il faut se souvenir qu'*Occupons Québec* avait cherché à négocier des solutions avec la Ville de Québec.



UN COUP DE MAIN POUR DEMAIN

LES TROUSSES DE PRODUITS ÉCONOMISEURS D'EAU ET D'ÉNERGIE

Offerte à prix avantageux, chaque trousse vous permettra de réduire votre consommation d'électricité et d'eau sans compromettre votre confort. Vous pouvez vous procurer votre trousse, qui comprend une pomme de douche et des aérateurs de robinet, en ligne!

hydroquebec.com/economiser-eau

ÉCONOMISEZ JUSQU'À
100 \$
PAR ANNÉE SUR VOTRE
FACTURE D'ÉLECTRICITÉ*

Hydro Québec

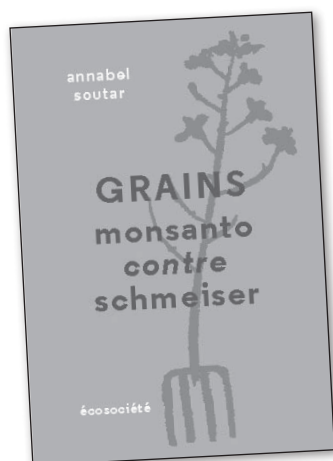
*En remplaçant votre pomme de douche et vos aérateurs de robinets actuels par des produits limiteurs de débit compris dans la trousse. Montant des économies d'un ménage de quatre personnes.

Pièce de théâtre/documentaire sur Monsanto

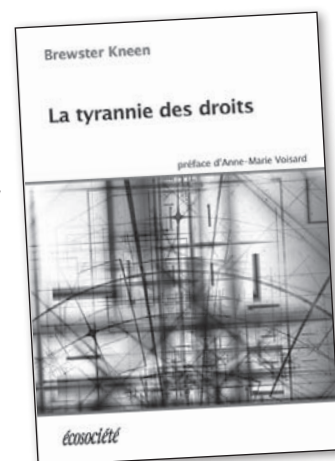
Grains raconte le célèbre procès intenté par la multinationale Monsanto contre un cultivateur de la Saskatchewan. En 1998, le géant des produits chimiques et des biotechnologies accuse Percy Schmeiser d'avoir violé son brevet sur une semence de colza génétiquement modifié : le canola Roundup Ready. Schmeiser prétendait que les graines étaient arrivées dans son champ par contamination aérienne. L'histoire de sa longue résistance – et de sa défaite en Cour suprême du Canada – a fait le tour du monde.

Poussant plus loin l'investigation, Annabel Soutar entraîne le lecteur dans les coulisses de l'agro-business en lui faisant vivre « de l'intérieur » les méthodes qu'emploie Monsanto pour introduire ses semences OGM dans les communautés agricoles du Canada et du monde entier. Intimidation, délation, pots-de-vin, campagnes de dénigrement et, bien sûr, poursuites judiciaires sont au menu, pendant que l'État canadien abdique son rôle de surveillance de l'industrie et d'information du public.

Dans cette pièce de théâtre documentaire, genre dont elle s'est fait une spécialité, l'auteure entremêle la transcription du procès et ses propres entretiens avec Schmeiser, des avocats, des cultivateurs, des industriels, des chercheurs, des fonctionnaires et des militants. Loin de tout manichéisme, elle met en scène son enquête, ses doutes quant aux véritables mobiles de l'accusé ainsi que son questionnement sur la possibilité de breveter et de privatiser le vivant.



Annabel Soutar
Grains
Monsanto contre Schmeiser
Éditions Écosociété
Année : 2014
176 pages



Brewster Kneen
La tyrannie des droits
Éditions Écosociété
Année : 2014
168 pages

Remise en question du paradigme de la défense des droits collectifs

Droit à l'alimentation, droit au logement, droit à l'eau. Dans les dernières décennies, la défense de droits collectifs semble s'être imposée dans le cadre des luttes sociales. Or, nous dit Brewster Kneen, le paradigme des droits est devenu si dominant dans le débat social et politique occidental qu'il s'apparente à une tyrannie. L'hégémonie du discours des droits est telle qu'il menace jusqu'à la capacité de nos sociétés à concevoir des interventions publiques efficaces en faveur de la justice sociale et du bien commun.

La reconnaissance de droits sociaux dispense généralement les décideurs d'intervenir pour remédier à l'injustice et prend davantage une valeur incantatoire. La cause de cette impuissance réside en partie dans le mariage de la philosophie des droits avec l'individualisme et le libéralisme économique. Ériger un objectif en un droit, c'est le réduire à une revendication individuelle. Passant en revue toute une série de droits, l'auteur démontre que cela a pour effet de miner la solidarité sociale dans la poursuite de cet objectif.

Remettant en question le prétendu universalisme des droits de la personne, Kneen cite plusieurs exemples de sociétés « non occidentales » où la notion même de droit individuel est absente, au profit d'un langage de la responsabilité à l'égard d'autrui. S'y élaborent des solutions collectives locales qui ont des chances d'apporter des remèdes concrets aux maux sociaux, ce qu'une société d'individus retranchés derrière leurs droits individuels et de propriété se révèle de plus en plus impuissante à accomplir.

Renauderie

La tabagie

Par Renaud Pilote

La nuance est subtile, car il s'agit pratiquement d'un dépanneur : on y achètera lait et journaux en oubliant que se cachent sous des rabats métalliques une horde de bâtonnets de cette herbe séchée dorénavant taboue. Cependant, un choix élargi de cigares aromatisés, de papiers à rouler et la présence de briquets Zippo fera tôt ou tard dire à un dépanné à l'œil averti : « Qu'on ne s'y méprenne, il s'agit bel et bien d'une tabagie ! ». Personne autour de lui, y compris le commis, ne réagira, car personne ne souhaite engager la conversation avec quelqu'un qui se parle tout seul, surtout dans une tabagie.

Cet individu qui éprouve à l'instant un bref moment de solitude est en l'occurrence un être tragique. Fumeur social, il avait commencé à bummer ses premières cigarettes à son entrée au cégep, puis il s'est acheté des King Size après quelques mois, pour prolonger un peu les discussions entre deux cours. Quelques années plus tard, faute de budget (il étudiait en sciences humaines), il opta pour des Presto-Pack, mais celles-ci étaient à ce point mauvaises qu'il se résigna à payer un peu plus : les Peter Jackson rouges sont ainsi devenues sa marque de prédilection. Soudain, en mai 2006, on lui annonça qu'il ne pourrait plus fumer dans son bar préféré, qu'il était condamné à aller se les geler. C'en était trop, il résolut donc d'arrêter cette cochonnerie qui le ruinait à petit feu. Timbres, gommes, séances d'hypnose et d'acupuncture : rien n'y fit, si bien qu'on a pu le retrouver en juin 2014, dans cette file du dépanneur du coin, à chercher un semblant de réconfort en y allant d'une remarque empreinte de frivolité au sujet d'un dépanneur qui serait en fait une tabagie. Sophocle eut été ému d'un tel destin.

La fille en avant de lui était quant à elle particulièrement outrée d'avoir à subir cette éruption de l'esprit qui détruisait le précieux silence des lieux (Rouge FM ne comptant même pas comme du bruit, selon elle). Elle considérait que de telles considérations sur les peccadilles de la vie n'étaient jamais à ce point réfléchies et n'avaient pour but, à l'instar de la météo, que de socialiser médiocrement et ainsi moins avoir envie de mourir. Tout cela était déplacé, n'aurait pas dû survenir et elle retenait son souffle pour que ce micro-événement sombre dans l'oubli le plus vite possible. Elle se sentait davantage concernée par la censure faite par le gouvernement chinois au sujet des manifestations de Tiananmen que de son voisin immédiat qui voulait, par fantaisie, remettre en question la sémantique de ce dépanneur minable. Pouvait-elle juste acheter son Monde Diplomatique et sacrer le camp ?

Pas tout de suite, car Mme Lebel (connue de tous dans la place) leur refaisait le coup classique de chercher le change exact, opération d'une durée hélas indéterminable. La bombe de l'expert patenté des Tabagies était tombée au moment même où la main du commis, tendue vers le porte-monnaie de Mme Lebel, se déposait un instant sur le comptoir, fatiguée. Il était en training et pour lui, la phrase eut l'effet d'un déclin de briquet qui s'allume dans sa tête. Il n'eut pas le courage de piper mot de son excitation tout intérieure, sachant que son boss le regardait et qu'il provenait d'un client plus loin dans la file, mais s'il avait pu renchérir sur la déclaration, il aurait dit sa joke sans hésiter : « Je sais, je travaille dans une tabagie pis je vends du tabac, sti ! » Il la lui dirait la prochaine fois, ça, il nous en passe un papier.



ILLUSTRATION MARC BOUTIN

La santé c'est important

Les membres du comité santé d'Atout-Lire, groupe populaire en alphabétisation

Comme le dit une participante d'Atout-Lire : « Quand on est en santé, la vie est plus belle. Par exemple si on a des enfants malades, c'est très dur pour les parents et toute la famille. Quand on est en santé on peut faire plus de choses qu'on trouve importantes. La vie est plus facile. »

Pour s'occuper de sa santé, ça prend des moyens. Pas seulement assez d'argent mais toutes sortes de connaissances en plus. Il faut par exemple bien connaître ses médicaments et savoir comment les prendre. C'est aussi important de se faire comprendre par les médecins, les infirmières, les pharmaciens. Il faut bien sûr que les professionnels et professionnelles de la santé nous posent des questions et nous expliquent clairement ce que nous devons savoir pour notre santé. Plusieurs personnes trouvent que les médecins devraient écouter plus leurs patients et prendre le temps avec eux.

Cette année, des membres du comité santé d'Atout-Lire ont sensibilisé plus de 200 étudiants

et étudiantes en pharmacie et sciences infirmières. Nous leur avons parlé des problèmes d'accès à l'information sur la santé pour les adultes éprouvant des difficultés à lire et écrire. L'année prochaine, nous continuerons notre travail de sensibilisation. Nous allons rencontrer d'autres professionnels de la santé dont des médecins et futurs médecins. Nous voulons faire connaître nos besoins et les moyens de mieux partager les informations médicales.

Et puis, notre carnet santé sera bientôt terminé. Il est rendu à sa dernière étape de production. C'est un carnet unique en son genre. Il permet de se préparer avant d'aller chez le médecin, de mettre des mots sur ce qu'on ressent, de mieux comprendre une étiquette de médicament, et bien d'autres informations ! Nous sommes certains que ce carnet santé sera utile à plusieurs personnes. À la rentrée de l'automne 2014, nous ferons la promotion de cet outil pensé et créé entièrement par des participants et participantes d'Atout-Lire.

Nous vous souhaitons un bel été et prenez soin de vous !

Carnet mondain

Les activités sociales, culturelles et politiques de la démocratie en action sur reseauforum.org

12 JUIN

Rencontre queer pour l'organisation de la fête Arc-en-ciel
À la Page noire, 251, rue Dorchester.

16 JUIN

Slam poésie
À l'Agit'Ée, 20h à 23h

18 JUIN

Potlock féministe
Par le collectif *Ainsi squattent-elles*. Événement non-mixte élargi (femmes, trans, queer). Chacune apporte un plat à partager. À la Page noire, 251, Dorchester.

18 JUIN

Assemblée générale de Folie/Culture
Vous êtes invitéEs à l'assemblée générale annuelle (AGA) de Folie/Culture et à une séance d'information qui se tiendra au bureau de Folie/Culture. À 18h au 260-A, rue Arago Est à Québec (S.V.P. Veuillez confirmer votre présence avant le 13 juin).

20 JUIN

Soirée Faubourg en poésie
Poètes invités : Suzanne Moffet, Diane Prévost, Ginette-Andrée Poirier, Denis Béland, Madeleine Pouliot, Gisèle Labbé, Danielle Noreau, Michèle Chrétien et Claude Antar... pour le lancement du recueil collectif éponyme. Plus un micro ouvert... (maximum de 5 minutes) Venez lire, clamer, chanter ou murmurer vos textes !!! 19h (entrée libre), à la Librairie Saint-Jean-Baptiste, 565 rue Saint-Jean. Organisée en collaboration avec Réparation de Poésie et toujours le 3^{ème} vendredi du mois.

22 JUIN

Françoise Stéréo
Lancement du premier numéro de la nouvelle revue intellectuelle et d'idées portées par le projet féministe. Il y aura aussi le Beauvoir country band et des djettes. À l'Agit'Ée, 19h30. 251, Dorchester.

26 JUIN

Concert de René Binamé
En première partie: *les Ordures ioniques*. 21h, 10\$, à l'Agit'Ée, 251, Dorchester.

6 JUILLET

Arrivée à Québec de la mission de paix
Parti le 26 juin de Kahnawake, un groupe de canoteurs arrivera le 6 juillet à Québec, après 10 jours sur le fleuve pour la plantation de l'Arbre sur les Champs de batailles nationaux des plaines d'Abraham. C'est la septième année que ce groupe d'Autochtones et d'amoureux de la nature fait ce voyage pour notre Terre Mère.



21 AU 24 AOÛT

Forum social des peuples à Ottawa
Au moins un autobus de Québec se rendra à Ottawa aller-retour (transport gratuit). Gracieuseté de la CSN de Québec Chaudière-Appalaches. Pour réserver une place, envoyez un message à bulletin@reseauforum.org. Date limite pour réserver : 23 juin.

28 JUILLET

Marché public de Saint-Jean-Baptiste
Du 28 juillet sur le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste, pour quatre dimanches consécutifs.

3 AOÛT AU 21 SEPTEMBRE

Marché public de Limoilou
Tous les dimanches, plusieurs producteurs et transformateurs de la région de Québec s'installent sur la 3^e Avenue, entre la 8^e et la 9^e rue, pour vous proposer fruits, légumes et autres produits régionaux.

AOÛT ET SEPTEMBRE

Marché public dans Saint-Sauveur
Le marché public de Saint-Sauveur aura lieu 9 samedis, tous ceux d'août et septembre, de 9h à 13h au Parc Durocher, rue Saint-Vallier Ouest.

20 SEPTEMBRE

Party pour le 40^e de Droit de parole
Célébration du 40^e anniversaire de Droit de parole au Tam-Tam café. À compter de 17h30, musique, poésie, retrouvailles. Buffet et vin d'honneur seront servis. Contribution suggérée : 10\$.



AVIS DE DÉMÉNAGEMENT

Le Centre communautaire du centre-ville de Québec, situé au 570 rue du Roi à Québec, ferme ses portes.

Vous pouvez rejoindre les trois groupes membres aux adresses suivantes :



Association coopérative d'économie familiale de Québec

265, rue de la Couronne, bur. 210

tel : 418 522-1568
www.acefdequebec.org

à compter du
7 juillet 2014



Alter Justice
Groupe d'aide et d'information aux personnes judiciairisées

275, rue du Parvis, bur. 203

tel : 418 522-4343
www.alterjustice.org

à compter du
9 juin 2014



Bureau animation et information logement

265, rue de la Couronne, bur. 100

tel : 418 523-6177
www.lebail.qc.ca

à compter du
9 juin 2014

Droit de parole fait relâche pour l'été

De retour en septembre !



Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223

Ligne sans frais 1-877-823-2067

Droit de parole

Adhésion ou abonnement

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 9 NUMÉROS DE DROIT DE PAROLE

Abonnement individuel	20\$
Abonnement institutionnel	40\$
Abonnement de soutien	50\$
DEVENEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL	
Adhésion individuelle	10\$
Adhésion individuelle (à faible revenu)	5\$
Abonnement et adhésion individuels	25\$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :

Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org